

PLOBANNALEC LESCONIL

JANV
2024

Le magazine de la commune | *Kelaouenn ar gumun*

Mag

MEILLEURS VOEUX

2024

DOSSIER DÉTACHABLE P. 15

UNE VISION D'AVENIR

pour l'agglomération de Plobannalec

**TRAVAUX
& AMÉNAGEMENT**
P. 4

Retour sur un automne
tempétueux

**CULTURE
& SOLIDARITÉ**
P. 10

Une mutuelle santé
collective

**ENVIRONNEMENT
& CADRE DE VIE**
P. 14

le tri à la source des
biodéchets



www.plobannalec-lesconil.bzh



P 13

P 20

EDITO / PENNAD-STUR.....3

TRAVAUX & AMÉNAGEMENT / LABOURIOÙ HA TERKAÑ

Retour sur un automne tempétueux..... 4

Point d'étape sur les chantiers communaux... 5

La commune économise l'énergie..... 6

ENFANCE & JEUNESSE / BUGALE HA YAOUANKIZ

La commission restauration

Les services périscolaires..... 8

Le Conseil municipal des enfants

L'espace jeunes 9

CULTURE & SOLIDARITÉ / SEVENADUR HA KENGRED

Une mutuelle santé collective

Repas des aînés..... 10

Inscription au registre des personnes vulnérables 11

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE / ENDRO NATUREL HAG ENDRO BEVAÑ

Cap sur le PLUiH !..... 12

Près de 100 nouveaux arbres sur la commune

Focus sur l'herbe de la pampa..... 13

Nouveauté 2024 pour les particuliers : le tri à la source des biodéchets..... 14

Le Train Birinik, du chemin de fer à l'itinéraire cyclable..... 19

VIE DE LA COMMUNE / BUHEZ AR GUMUN

Retrouvez une agence postale communale à la mairie

Des permanences gratuites, pour tous..... 20

AGENDA / DEIZIATER

Programme des manifestations 1^{er} semestre 2024..... 21

ASSOCIATIONS / KEVREDIGEZHIOÙ

Le marché de la poterie..... 23

RETOUR EN IMAGES / DISTRO GANT SKEUDENNOÙ..... 24

ÉCONOMIE & TOURISME / EKONOMIEZH & TOURISTEREZ

Les nouveaux commerces..... 26

VIE DE LA COMMUNE / BUHEZ AR GUMUN

L'application de la commune

Le recensement obligatoire des jeunes 28

Etat civil 29

TRIBUNE / TRIBUNELL..... 28

HISTOIRE / ISTOR

La chapelle de Saint Mélaire 30

80 ans des fusillés..... 32

PLOBANNALEC LESCONIL **JANV. 2024**
Mag

le magazine de la commune | Hellaouenn (Kumun)

www.plobannalec-lesconil.bzh

villeplobannaleclesconil

villedeplobannaleclesconil

Responsable de la publication :

Cyrille Le Cleac'h

Rédaction :

Équipe municipale

Photographies :

ville de Plobannalec-Lesconil, Adobestock, Pixabay

Illustrations :

Freepik

Conception et mise en page :

GéDéz'ailes Communication

Impression :

Imprimerie de l'Atlantique
 Imprimé sur papier FSC
 par un imprimeur labellisé
 Imprim'Vert.

Mairie de Plobannalec-Lesconil
 1 rue de la Mairie
 29740 Plobannalec-Lesconil
 02 98 82 20 22

mairie@plobannalec-lesconil.fr



Entre fragilités et anticipation



Cyrille Le Cleach

Chers amis(es) de Plobannalec-Lesconil,

Ce bulletin municipal de début d'année revient sur les moments forts de l'an passé, notamment les animations et événements festifs, les chantiers et opérations marquantes mais également sur un automne tempétueux et ses conséquences sur notre quotidien qui nous ont tous impactées.

Vous trouverez également dans ce magazine vos rubriques habituelles et un encart spécial revenant sur l'étude prospective « Ploba Demain », résumant la présentation publique du 19 octobre qui lui a été consacrée.

Dans les semaines à venir, se tiendra également la réunion publique tant attendue sur l'étude du Port et de ses abords.

L'enjeu de ces études est primordial : avoir une vision à long terme construite et partagée par tous sur l'avenir de la commune au sein du territoire bigouden.

À court terme, comme vous pouvez le constater, les chantiers de la maison médicale et des 16 logements, du complexe sportif, de l'Hôtel de la Plage, entres autres, avancent ;

À moyen terme, d'autres opérations vont entrer dans leurs phases opérationnelles dans les mois et années à venir : le Centre Technique Municipal, la rénovation

énergétique du Restaurant Scolaire, la capitainerie-bureau du port, la voie verte du Train Birinik...

Mais la gestion immédiate des aléas peut s'imposer soudainement. En référence, je pense à l'épisode tempête du 2 novembre qui a mis en exergue 2 mots qui se répondent : fragilités et anticipation.

Fragilité de notre littoral et de nos campagnes boisées, fragilité des réseaux électriques et téléphoniques, fragilités économiques et écologiques de notre territoire

Il a fallu anticiper et s'organiser en amont pour gérer au mieux l'immédiateté : dégager les routes, venir en aide aux personnes vulnérables privées d'électricité, mettre en place des permanences d'accueil.

En ces quelques lignes, je tiens à mettre en avant l'action conjuguée des agents de la collectivité et de vos élus : répondre présent dans l'immédiateté tout en envisageant les court, moyen et long termes pour le bien de la commune et des habitants.

En une phrase : Anticiper tous les temps de l'action publique.

Bonne année à toutes et à tous
Bloavez Mad !

Cyrille Le Cleach,
Maire



INFOS PRATIQUES / TITOUROÙ TALVOIDUS

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
mairie@plobannalec-lesconil.fr

Le service urbanisme est ouvert lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
urba@plobannalec-lesconil.fr

La médiathèque est ouverte le mardi de 10h00 à 15h00 le mercredi de 10h00 à 15h00 le samedi de 16h30 à 18h30 le dimanche de 10h00 à 12h00
la médiathèque est fermée les jours fériés et le samedi de la Fête de la Langoustine
Tél. 02 98 82 25 55
mediatheque@plobannalec-lesconil.fr

Permanences des élus (sur RDV) :

Cyrille LE CLEACH, maire :
Lundi de 17 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h

Yannick LE MOIGNE, 1^{er} adjoint délégué aux finances, ressources humaines et à l'animation de l'économie locale :
Sur rendez-vous

Lauriane CARROT, adjointe au maire déléguée à l'action sanitaire et sociale :
Jeudi de 14 h à 16 h

Jean-Yves ROZEN, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à la citoyenneté et aux associations patriotiques :
Vendredi de 10 h à 12 h

Laëtitia FAUCHÉ, adjointe au maire déléguée à la vie associative et aux écoles :
Vendredi de 10 h à 12 h

Loïc LE FUR, adjoint au maire délégué à la promotion et à la communication :
Sur rendez-vous

Pascal LE LOC'H, conseiller municipal délégué à la voirie, aux travaux et services techniques :
Mercredi de 10 h à 12 h

Bertrand COSSEC, conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux sports :
Mercredi de 17h30 à 19h30

Retour sur un automne tempétueux

Entre le 28 octobre et le 5 novembre trois événements tempétueux avec des répercussions importantes ont traversé notre région. C'est bien sûr Ciaran qui a provoqué les dégâts les plus importants dans la nuit du 1er au 2 novembre. Le week-end précédent cet événement climatique majeur, de forts coefficients de marée couplés à beaucoup de vent ont provoqué une montée des eaux à un niveau jamais atteint sur notre commune. Le week-end suivant, c'est la tempête Domingos qui frappait la façade Atlantique, avec un impact moindre sur notre territoire mais qui a nécessité une vigilance accrue en raison de la fragilité des arbres et de l'instabilité des sols.

Pas de victime

Aucune victime n'est à déplorer et c'est bien là l'essentiel ; les consignes de vigilance et de mise à l'abri ayant été respectées suite aux messages d'alerte. Les pompiers dont les effectifs opérationnels ont été doublés pour la circonstance sont intervenus à maintes reprises jusqu'au petit matin pour sécuriser sites et bâtiments ; le vent s'étant calmé, comme prévu en amont, les élus et les services municipaux ont pris le relais pour patrouiller afin de recenser les dégâts et mettre en œuvre les premières opérations de dégagements des axes routiers.

Des dégâts considérables

Les dégâts sont importants : de nombreuses routes sont coupées par des arbres couchés au sol, des dégâts matériels et une coupure d'électricité quasi générale sur la commune. Le réseau mobile est coupé chez deux opérateurs, le réseau filaire téléphonique et internet ne fonctionne plus.

Réactivité et efficacité

Rapidement, le recensement des personnes vulnérables s'organise sur la commune. Toute rupture électrique peut présenter un risque pour les personnes à haut risque vital (Cf. p. 11). Des groupes électrogènes sont installés au domicile de personnes. Les personnes fragiles en lits médicalisés notamment se retrouvent dans des situations se compliquant au fil des jours et des hospitalisations seront nécessaires.



Les arbres ont arraché les câbles de réseaux

Une cellule de crise est mise en place en mairie pour ordonner les signalements et aider aux opérations de rétablissement du courant avec Enedis sur le terrain.

Il est apparu également indispensable d'ouvrir tous les jours une permanence d'accueil en mairie durant la quinzaine pour permettre aux personnes privées d'électricité de retrouver un peu de chaleur humaine, de recharger leur portable, de prendre une boisson chaude, de réchauffer des plats ou de pouvoir prendre une douche.

Un bulletin quotidien de situation via les réseaux sociaux a relaté l'évolution du rétablissement du courant sur la commune



Beaucoup d'arbres sont tombés comme ici à Kerhoas

et les informations principales transmises par la visioconférence quotidienne de la Préfecture.



Le haut du clocher de Lesconil arraché



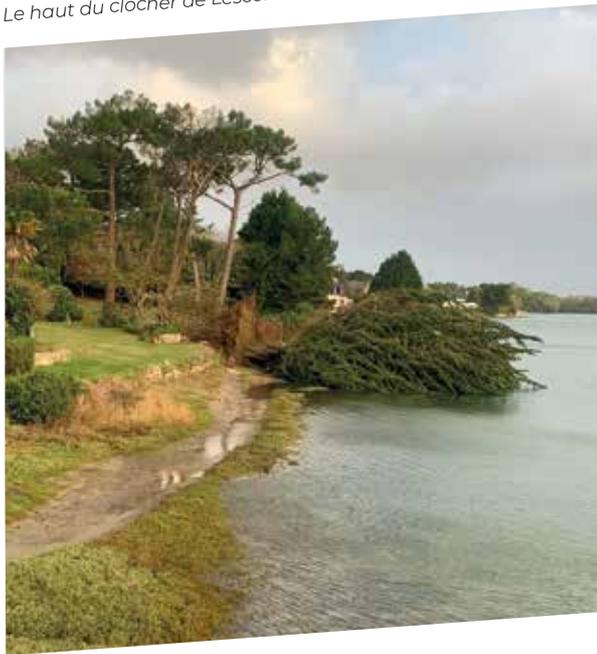
Les équipes d'Enedis travaillent d'arrache-pied pour rétablir les lignes

Défaut d'élagage

Le constat des agents d'Enedis est sans appel : certes le réseau est vétuste mais 90 % de nos dégâts sont la conséquence d'un défaut d'élagage préventif sur les arbres à proximité des lignes électriques et téléphoniques par leurs propriétaires.

Nous souhaitons remercier ces agents venus de la France entière pour leur engagement et dévouement à rétablir le courant au plus vite. Nous avons une pensée particulière pour l'agent qui a payé de sa vie lors d'une intervention dans le Finistère-Sud.

Si ces phénomènes météorologiques sont naturels, communs et prévisibles, il n'en demeure pas moins que l'ampleur, la fréquence, les impacts sur notre environnement sont de plus en plus importants. Il apparaît à la lumière de cette expérience la nécessité de transmettre à chacun une culture du risque face aux aléas climatiques, de respecter les consignes de mise à l'abri et d'avoir une bonne organisation en amont, pendant et après pour faire face à ce type d'événement. ■



Sur les bords du Ster



La mer est montée très haut !

*Encore merci
aux agents Enedis,
pompiers, agents
communaux et élus,
personnels de santé,
gendarmes, civils
qui sont venus en
aide aux sinistrés.*

Point d'étape sur les chantiers communaux



Un nouveau jeu sera installé à l'école Fleming

PONT PLAT

Chantier de rénovation-extension des tribunes et vestiaires du stade de Pont-Plat.

Les travaux ont démarré en octobre 2023 pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

Montant prévisionnel du projet : 1 200 000 € TTC.

Les travaux sont organisés de manière à ce que l'ASPL puisse continuer à jouer à domicile.

État du chantier

- Extension :
 - > Ossature en béton banché de l'extension finalisée
 - > Pose de la charpente en cours
 - > À venir : couverture puis dalle
- Existant :
 - > Démolition des cloisons et du dallage réalisée
 - > Passage des réseaux sous-dallage en cours.



Le chantier de la maison médicale



Le stade de Pont-Plat vue de l'arrière

ÉCOLE FLEMING / JEUX

Mise en place d'un nouveau jeu qui sera à disposition des enfants pour la rentrée scolaire.

MAISON MÉDICALE

Travaux de réalisation de la maison médicale, d'un local communal et de 16 logements sociaux pour de la résidence principale, en partenariat avec l'OPAC de Quimper-Cornouaille à l'entrée de l'agglomération de Plobannalec.

Les travaux de terrassement ont démarré en janvier 2023, et le gros-œuvre avant l'été. La maison médicale devrait être livrée pour fin 2024.

Montant prévisionnel des travaux de construction médicale et du local communal : 1 340 000 € TTC

État du chantier

- Gros œuvre : RDC bâtiment A et B terminés
- Plancher haut des RDC coulé
- Elévation du R+1

VOIRIES / SÉCURISATION

- Reprises de voiries terminées pour 2023 :
 - > Réfection de voirie (route de Kerivin / route de Penmarc'h / route de Penbanal / route de Penareun / rue de Guernevez / route entre chapelle de Plonivel et départementale)
 - > Des travaux ont été reportés en 2024 : route entre Keralouet et Kergroës Plonivel + 200 mètres de la route entre la chapelle de Plonivel et la départementale.

SÉMAPHORE

Après la toiture, les ouvertures et le ravalement de façade, la commune a réalisé les travaux de mise en accessibilité du Sémaphore et des sanitaires, avec une fin des travaux prévue mi-janvier 2024.

HÔTEL DE LA PLAGE

Les travaux de construction des 12 logements à vocation de résidence principale ont démarré fin 2023, pour une durée prévisionnelle de 18 mois. ■

La commune économise l'énergie

La majorité municipale porte une politique volontariste en faveur du développement durable. Face aux prévisions d'augmentation exponentielle des coûts de l'énergie et des matières premières, la collectivité a accentué les efforts déjà entrepris.

Des travaux de rénovation ont été engagés dans les locaux communaux. Parmi ces travaux qui seront poursuivis en 2024 et font suite, on peut citer le remplacement des huisseries de la maison des associations de Plobannalec, l'éclairage led dans les salles omnisports, l'isolation des combles de l'Espace jeunes.

Un audit énergétique du restaurant scolaire a été réalisé cet été. Une réflexion est en cours afin de programmer les travaux nécessaires.

Des mesures de gestion ont également été prises : réduction du chauffage dans les salles municipales et lieux de travail lorsque la régulation de la température est possible et réduction des horaires de l'éclairage public.

Ces efforts collectifs ont permis d'atteindre les résultats suivants :

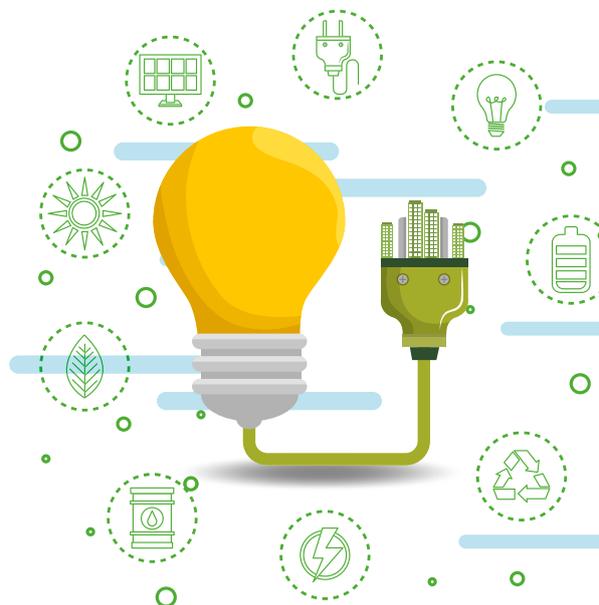
- la consommation électrique des locaux communaux a baissé de près de 20 % d'août 2022 à juillet 2023.

- la consommation de l'éclairage public a baissé de 57 % d'août 2022 à juillet 2023.

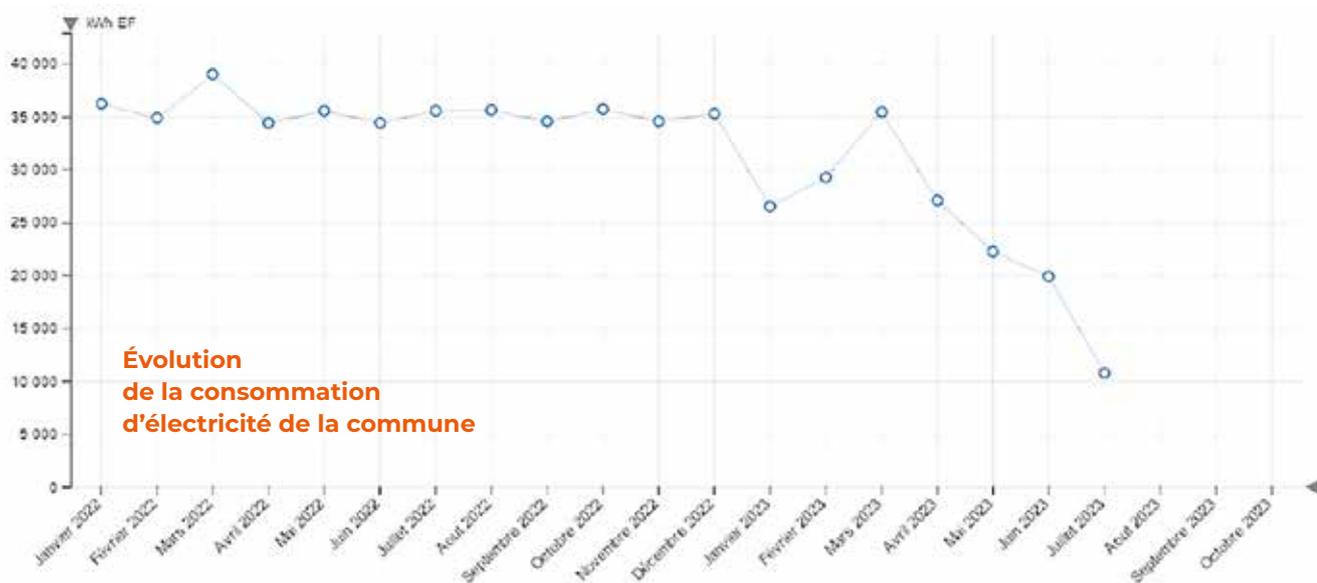
- soit, pour l'ensemble du patrimoine de la collectivité, **une économie d'énergie globale de 31 % en une année.**

Ces mesures devraient permettre de limiter le coût de l'énergie à 135 000 € pour 2023, soit 48 000 € de plus qu'en 2022. Cependant, il est à noter que sans ces mesures, le surcoût aurait été de 110 000 €.

Nous allons maintenir ce cap dans les mois à venir tout en conservant de bonnes conditions de travail et d'accueil des usagers. ■



Consommation électrique août 2022 > juillet 2023



La commission restauration



Visite des cuisines lors de la semaine du goût

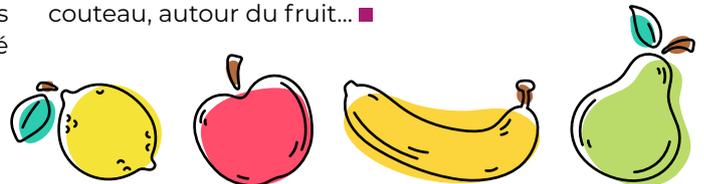


Pour cette nouvelle année scolaire, la commission poursuit les actions déjà mises en place : les menus choisis par les classes des 2 écoles, le gâteau d'anniversaire commun, la gestion du bruit, la décoration du restaurant.

L'équipe de la restauration a participé à la semaine du goût du 16 au 20 octobre. Les enfants ont voyagé dans un pays différent chaque jour. L'ensemble des classes de l'école Dr Fleming a eu la chance de visiter les cuisines le matin pendant la production et les échanges entre élèves et l'équipe restauration ont été riches.

A partir de janvier 2024, la réglementation évolue concernant le tri au sein de la restauration collective. Les enfants vont trier leurs déchets directement à la cantine. Un compost a été mis en place et l'équipe réduit au maximum le plastique : par exemple, le yaourt et la compote sont achetés en grands contenants.

Des repas à thèmes vont être proposés aussi cette année comme un repas à l'envers, sans fourchette ni couteau, autour du fruit... ■



Les services périscolaires



Pour la rentrée 2023/2024, la municipalité a décidé de concentrer les moyens communaux sur les services accessibles à toutes les familles, tout en maintenant son soutien aux deux écoles, essentielles à l'équilibre de la commune.

Les horaires de garderie de l'école du Dr Fleming ont été élargis de 7h00 à 8h35 le matin et de 16h30 à 19h15 le soir.

De plus, afin d'améliorer l'accueil des enfants et favoriser leur bien-être, une nouvelle salle de garderie pour les élémentaires

a été mise en place avec du personnel supplémentaire. Une aide aux devoirs est proposée tous les soirs dans une salle séparée avec un agent référent.

Enfin, la mise en place de 2 services distincts avec le passage des grandes sections côté élémentaire est effective depuis la rentrée. Au retour des vacances d'automne, une classe d'élémentaire mange au 1er service afin de diminuer le nombre d'enfants lors du second et ainsi diminuer le bruit ambiant dans le restaurant scolaire. ■

Le Conseil municipal des enfants

Le CME a organisé le samedi 30 septembre un nettoyage de la plage du Ster Nibilic en partenariat avec l'association ADRSL - Les Amis du Ster de Lesconil.

Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette action. Cette belle matinée de collecte s'est terminée sous un beau soleil

autour d'un pot offert par le CME pour remercier l'ensemble des participants. Un partenariat est né et ils participeront certainement à d'autres actions ensemble.

Le CME et l'Espace jeunes vont rafraîchir des panneaux de prévention qui ont été créés par l'école il y a quelques années pour ainsi

pouvoir les mettre en place au printemps sur les plages avec l'aide des services techniques.

Les projets pour 2024 sont en cours d'élaboration. Il y aura très certainement une nouvelle édition de la soirée jeux chocolat chaud. ■



L'espace jeunes

L'Espace jeunes a connu un bel été avec une moyenne de 38 ados présents. Deux séjours ont été organisés début juillet à Plonévez Porzay pour le plus grand plaisir de 30 jeunes. Deux grandes sorties ont réuni 45 jeunes dans une ambiance conviviale. Des graffs ont été réalisés avec la collaboration des jeunes sur le bâtiment abritant l'Espace jeunes et la médiathèque. En plus de l'égayer, cela permet de donner une identité et de marquer chaque entité.

La rentrée était sous le signe fête foraine de la Tréminou et de la Junior Pro durant laquelle les jeunes ont pu découvrir le surf et le sauvetage aquatique.

D'autres projets ont abouti : avec entre autres la participation à la Journée des droits de l'enfant avec l'Unicef le 20 novembre et la customisation des décorations de Noël en bois.

Plusieurs projets vont voir le jour prochainement avec des actions d'autofinancement, le réaménagement de l'espace, un atelier bois, la création de podcast,

Les horaires restent les mêmes : de 13h30 à 18h les mercredis et samedis hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances. ■



Plus d'infos

Youna Imbert,
direction jeunesse
02 98 82 17 71 / 06 24 93 43 23
enfancejeunesse@
plobannalec-lesconil.fr

Une mutuelle santé collective

Comme dans nombre de communes françaises, une partie des habitants ne peut, faute de moyens financiers suffisants, adhérer à une mutuelle santé. Les causes de cela sont multiples : précarité, baisse du pouvoir d'achat, chômage, isolement, faibles retraites...

Au niveau national, on estime que 18% de la population se contente des plafonds de remboursement de la Sécurité Sociale, qui sont très bas dans de nombreuses spécialités, comme l'optique, l'auditif ou le dentaire. Par conséquent, ils se soignent mal, voire pas du tout.

Pour tenter de répondre à cette problématique, la municipalité a souhaité développer un dispositif de mise en contact avec une association dédiée à la recherche des meilleures offres de couverture santé : Armorik Santé Prévoyance. Association à but non lucratif, elle négocie avec des mutuelles, dont certaines installées en Bretagne, en fonction du nombre de contrats à proposer.

Le dispositif est ouvert à tous les habitants. Chacun peut ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer sa santé, quels que soient son âge et son revenu. Il ne s'agit pas d'une mutuelle communale : la commune est facilitatrice, en mettant en contact les habitants avec l'association, il n'y a aucun engagement ni moral ni financier de sa part.

Pour en bénéficier, il n'y a pas de limite d'âge, ni de questionnaire de santé.

Cette mutuelle santé collective est **ouverte à tous les habitants** : aux jeunes sans emploi, aux seniors, aux retraités, aux chômeurs, à certains salariés en CDD, multi-employeurs ou à temps partiel,

aux travailleurs non-salariés, aux artisans, commerçants, aux agriculteurs.

Les adhérents peuvent espérer **entre 15 et 35 % de remise** sur leur mutuelle, ou bien obtenir, pour le même tarif, une couverture santé bien meilleure s'ils disposent déjà d'une complémentaire.

L'association s'occupe de tout : il suffit de prendre rendez-vous avec elle, venir au RDV avec ses documents de mutuelle actuelle, puis une étude est réalisée ensemble. À l'issue, l'association fait une proposition, sans obligation d'y souscrire. ■



Pratique

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter la mairie ou directement l'association : contact@mutuellecommunale.org

Repas des aînés

Le 18 novembre dernier a eu lieu le repas des aînés du CCAS communal. Près de 170 personnes se sont retrouvées dans la convivialité et la bonne humeur à la salle omnisports pour partager le repas servi par Les Temps Gourmands. 75 personnes de plus de 85 ans ne pouvant se déplacer ont pu bénéficier d'un colis. ■



Inscription au registre des personnes vulnérables

Vous êtes une personne âgée, isolée, en situation de handicap reconnu ou à haut risque vital, vous pouvez vous inscrire sur le registre communal, en demandant le formulaire à la mairie (téléphone, lien de téléchargement...).



Votre inscription sur ce registre permettra, en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'Alerte et d'Urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, sanitaires ou autres de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous auriez besoin.

Sont concernées :

- Les personnes **de plus de 65 ans** ou 60 ans sous certaines conditions
- Les personnes en **situation de handicap**.

Dispositions additionnelles spécifiques aux personnes à haut risque vital

Sont concernés :

- Les patients **sous respirateur ayant une autonomie inférieure ou égale à quatre heures par jour**. Il s'agit des personnes étant sous respirateur artificiel plus de 20h par jour.
- Les **enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile**. Il s'agit des enfants alimentés par voie intraveineuse via un cathéter placé dans une veine. Ce mode d'alimentation est utilisé quand l'enfant n'est pas en mesure d'obtenir tous les nutriments dont il a besoin par la bouche ou par alimentation entérale (sonde). ■



Infos

www.bretagne.ars.sante.fr/patients-haut-risque-vital-2

Contact

Délégation départementale du Finistère
5, venelle de Kergos
29324 QUIMPER CEDEX
Courriel : ars-dd29-vss@ars.sante.fr

Cap sur le PLUiH !

La CCPBS a lancé au printemps dernier l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat intercommunal, le PLUiH.



Qu'est-ce que le PLUiH ?

C'est un document de planification stratégique qui définira, pour les 10 prochaines années, un projet de territoire unique à l'échelle des 12 communes membres.

Il permettra de partager une vision globale et d'assurer un développement cohérent et raisonné du territoire en agissant sur l'habitat, l'environnement, les activités économiques, les risques littoraux ou encore les paysages.

Un fois finalisé, il déterminera l'usage de chaque parcelle et remplacera les documents d'urbanisme existants à l'échelle communale.

Où en est la démarche ?

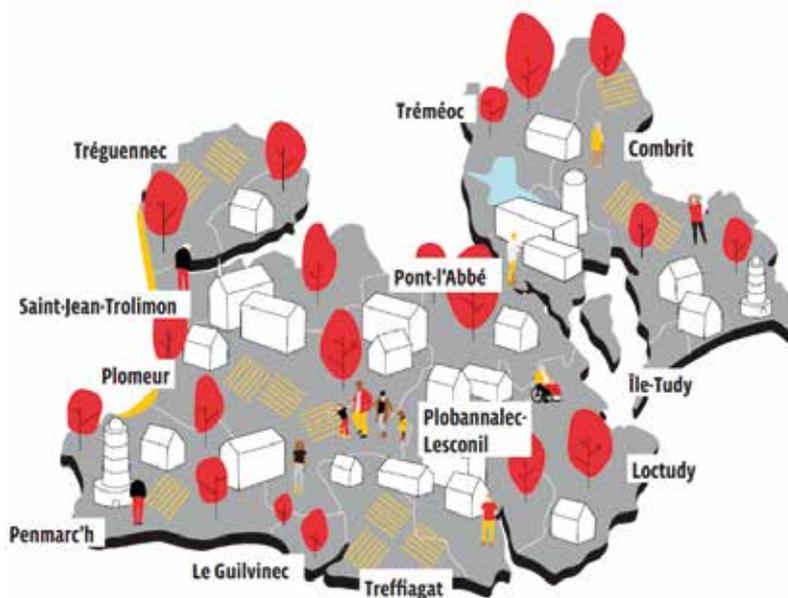
La première phase de travail, consacrée à la réalisation du diagnostic du territoire est en voie d'achèvement. Le PLUiH entre désormais dans un temps plus stratégique, dédié à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables, qui constitue la pièce centrale du PLUiH. ■

En tant qu'habitant, comment s'informer et contribuer ?

L'élaboration du PLUiH s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec la population, les acteurs locaux et les personnes publiques associées.

- Des informations relatives à l'avancement du projet sont diffusées par voie de **presse (locale)**, dans le **magazine communautaire**, sur le **site internet** de la CCPBS (www.ccpbs.fr – rubrique Projets) et sur les **réseaux sociaux**
- Des **réunions publiques** seront organisées aux étapes clés de l'élaboration du projet.
- L'**estafette** « Città'machina » sillonnera toutes les communes pour aller à la rencontre des habitants (événements, marchés, lieux publiques...)
- Des **balades exploratoires thématiques** et des ateliers ouverts à la population seront organisés au cours de l'année 2024.

Des propositions et contributions peuvent être adressées à la CCPBS par courrier (CCPBS – 17 rue Raymonde-Folgoas-Guillou, 29120 Pont-l'Abbé) ou par courriel (pluih@ccpbs.fr), ou consignées dans un registre consultable en mairie ou au siège de la CCPBS.



Près de 100 nouveaux arbres sur la commune

Dans le cadre du plan 500 000 arbres lancé par le CD29, la commune a programmé la plantation d'une centaine d'arbres et arbustes au cours de cet hiver.

Ce plan majeur en faveur de l'environnement a pour objectifs de créer des puits de captation de CO₂, favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et d'améliorer la qualité de vie des habitants en plantant 50 000 arbres par an sur 10 ans.

Sur la commune, la municipalité a sélectionné 12 lieux, tels que le jardin du Ster Nibilic, les abords de l'église Saint Alour ou encore Kéralouet. Ce sont 34 espèces d'arbres et 7 d'arbustes qui vont être plantés, parmi lesquelles on trouvera chênes et châtaigniers, un arbre à caramel ou encore un arbre à soie.

La sélection a été faite en fonction de plusieurs critères : ont été préférées les essences autochtones, celles adaptées au paysage et au sol tout en les mélangeant afin de tenir compte des concurrences et des synergies entre espèces. Bien entendu des fruitiers tels que des pommiers, poiriers, pêchers et abricotiers seront également plantés, notamment à Kerilis où un verger va être créé. Toutes ces essences ont été sélectionnées par les élus et les agents en charge du dossier.

La commune a confié la plantation des différents arbres à l'entreprise quimpéroise Bellocq Paysages. L'opération va se poursuivre l'hiver prochain. ■



Les élus, techniciens et l'entreprise Bellocq

Focus sur l'herbe de la pampa

Venue tout droit des vastes prairies d'Amérique du sud, l'herbe de la pampa s'est récemment installée en Europe. Propagée, disséminée par les jardiniers et les horticulteurs, la plante entraîne des désordres écologiques importants.

En Bretagne, l'herbe de la pampa est présente dans les quatre départements où elle est encore cultivée et entretenue dans les jardins privés et publics.



L'impact majeur : une transformation importante des paysages littoraux

- **Risques écologiques** : elle monopolise l'ensemble de l'eau, des nutriments et de la lumière disponible. Elle remplace donc rapidement les autres espèces, plus petites et moins compétitives. Or les écosystèmes côtiers qu'elle colonise abritent de nombreuses espèces patrimoniales (Panicaut de mer, Raisin de mer...). Dans certains secteurs, il n'est plus envisagé d'éradiquer la plante, c'est devenu impossible, mais seulement de la contenir, d'où l'importance d'agir.

- **Risques d'incendie** : particulièrement inflammable, elle contribue à augmenter le risque d'incendie.

- **Risques pour la santé** : elle est dotée de feuilles longues, acérées et coupantes. Nombre de personnes se sont déjà blessées avec ses feuilles. Les cas d'inflammation de coupures dues à l'herbe de la pampa ne sont pas rares. Dans les zones pâturées, des coupures ont été observées sur la bouche des animaux.

Un geste simple à portée de tous : ne plus en acheter ! ■

Source : www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr

Nouveauté 2024 pour les particuliers : le tri à la **Source** des **biodéchets**

Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Quels en sont les avantages ?
Comment cela se passera-t-il concrètement ? Décryptage en 6 questions.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Il s'agit de déchets non dangereux que l'on classe généralement en deux catégories :

- **Les déchets alimentaires** : restes de cuisine et de repas, épluchures, produits périmés ou non consommés...
- **Les déchets verts** : feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, brindilles... issus de l'entretien des parcs ou des jardins.

En France, les déchets alimentaires produits par les ménages représentent 18 millions de tonnes par an, soit environ 38 % des déchets des ménages français (source : Ademe). Malheureusement, seuls 30 % des ménages trient ses déchets. Cela signifie que 70 % d'entre eux finissent encore dans les poubelles, enfouis ou incinérés alors qu'ils pourraient être valorisés. Un non-sens écologique auquel il est urgent de remédier !

Que dit la loi AGECE sur le tri à la source des déchets alimentaires ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGECE) du 10 février 2020 impose aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution pour le tri à la source des déchets alimentaires, à partir du 1^{er} janvier 2024 :

« Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle à ordures ménagères ».

Alors, vais-je devoir installer un composteur chez moi ?

Pas forcément ! Car le compostage ne sera pas rendu obligatoire. Ce sont les collectivités qui seront en première ligne. Celles-ci devront fournir à chaque habitant la possibilité d'être collecté ou d'être composté, soit par l'intermédiaire de solutions individuelles (composteur de jardin ou lombricomposteur), soit grâce à des bacs de tri collectifs.

Cela dit, on ne peut que vous conseiller, si vous le pouvez, de composter vos déchets chez vous pour limiter votre impact environnemental et produire votre propre matière organique, pour votre potager ou vos plantes d'intérieur.

En pratique, comment cela va se passer pour moi ?

Selon votre lieu de vie et les choix opérés par votre collectivité, vous aurez accès, à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- soit à un composteur individuel (notamment en zone rurale ou pavillonnaire) ;
- soit à un composteur collectif (à l'échelle d'un immeuble ou d'une résidence, voire d'un quartier) ;
 - soit à un point d'apport volontaire en milieu urbain ;
 - soit à une poubelle de collecte réservée, qui vous sera enlevée en porte-à-porte.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre collectivité pour connaître les moyens prévus ou en vigueur.

Quels sont les intérêts écologiques de la valorisation des déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires sont une ressource en or pour la terre. Les déchets alimentaires sont notamment riches en nutriments comme l'azote, le potassium ou le phosphore.

Les valoriser présente un triple avantage :

- S'alléger en réduisant de plus de 30 % sa poubelle d'ordure ménagère ;
- Nourrir le sol en apportant des matières organiques, faisant de nos déchets une ressource vertueuse ;
- Impliquer les Français dans la gestion de leurs déchets en les accompagnant vers des pratiques plus écologiques et responsables.

Que deviendront mes déchets alimentaires ?

Une fois collectés, les biodéchets pourront être utilisés de deux manières :

- Création d'un compost « prêt à l'emploi » ;
- Transformation en énergie via un procédé de méthanisation.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Mais rappelez-vous que l'idéal, avant de trier, est de limiter la production de ses biodéchets. Au quotidien, cela implique de lutter contre le gaspillage alimentaire. Et au jardin, espacer les tontes réduira les déchets verts en plus de constituer une pratique écologique, bénéfique à la biodiversité : la terre vous dira merci ! ■



PLOBANNALEC LESCONIL

JANV
2024

Mag

Le magazine de la commune | *Kelaouenn kumun*

UNE VISION D'AVENIR

pour l'agglomération de Plobannalec

Le 19 octobre dernier, les élus présentaient les résultats de la concertation de la population réalisée à travers 1 questionnaire et 3 ateliers. Cette démarche avait pour objectifs d'associer les habitants et de recueillir leurs attentes en termes d'habitat, d'équipements et d'espaces publics.



Rappel des enjeux et objectifs de cette concertation

Enjeux

- Avoir une vision d'avenir pour l'agglomération de Plobannalec en lien avec le PLUih
- Associer la population au devenir de l'agglomération en identifiant les attentes et besoins
- Traduire cette vision partagée en projet d'aménagement
- Aménager au quotidien en s'appuyant sur ce projet.

Objectifs

- Définir un projet d'ensemble cohérent, porteur d'avenir, réalisable dans le temps
- Bénéficier d'un schéma directeur pour les 10 à 15 prochaines années
- Définir les grandes orientations en termes d'aménagement
- Identifier les besoins de la population en termes de services
- Identifier les mobilités et les organiser
- Identifier les opportunités et anticiper les acquisitions foncières
- Sécuriser et harmoniser les aménagements de voirie.

En savoir plus

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune ou en scannant le QR code ci-dessous avec votre smartphone :



Les attentes



La place du 19-mars-1962 actuellement



De ces ateliers et la concertation, sont ressorties des attentes fortes au niveau des **déplacements**, des équipements et services, de l'**habitat** et de la **végétalisation**.

Concernant les déplacements, la volonté de voir le développement des aménagements permettant les **modes actifs** que sont la marche et le vélo tout en **ralentissant le trafic routier** apparaît clairement. Parmi les attentes, on peut citer l'effacement de l'aspect très routier du cœur de bourg en transformant la route départementale en rue principale, l'aménagement d'un maillage intra-bourg de voies douces et/ou zone 30 ou encore doubler le lien routier entre les 2 bourgs par un parcours piétons et vélos via le Ster, la Chapelle de Plonivel ou le Manoir de Kerhoas

Au niveau des équipements et services, le souhait de voir l'**offre commerciale** augmenter et de l'équilibrer avec Lesconil est ressorti. Une envie forte de conforter le complexe sportif comme trait d'union voire comme lieu privilégié des événements sportifs et culturels toute l'année est également apparue.

Au sujet de l'habitat, c'est le critère « **qualité de vie** » qui a été mis en avant à travers l'aspiration à voir la revalorisation du patrimoine bâti du

bourg via un programme d'entretien voire de colorisation des façades de la « rue principale ». Un projet « Habitat accessible » pourrait aussi voir le jour tout en menant une réflexion sur la capacité d'accueil de la commune.

Enfin, un désir de **végétaliser** Plobannalec à travers 2 ou 3 parcs ou un parcours urbain et la requalification paysagère de la place du 19-mars-1962 en lui redonnant un autre usage que celui de simple parking.



Projet de requalification et de végétalisation de la Place du 19-mars-1962

Afin de répondre à ces attentes, 4 enjeux principaux ont été identifiés :

1

Requalifier l'entrée Nord de Plobannalec et la place de la Mairie

Pour ce premier enjeu, il faudra sécuriser l'entrée de l'agglomération. Nous allons profiter du projet de maison médicale pour retravailler les espaces publics et aménager des espaces de circulation piétonne sécurisés et confortables. La place de la Mairie devrait être largement modifiée afin de conforter l'offre de commerces et services à la population. En parallèle, la commune a commencé à constituer une réserve foncière afin de répondre à cette demande en services et l'habitat, notamment dans ce secteur.

2

Requalifier la place du 19-mars-1962 et ses abords

Cela va passer par une réorganisation de l'espace afin de dégager un parvis commun, végétaliser la place et sécuriser les déplacements des piétons. Enfin il faudra donner un aspect plus urbain et donc moins routier à cette zone.

3

Intégrer le secteur de Gorréquer à l'agglomération

Pour cela il est prévu de gérer les flux générés par ce nouveau quartier, d'aménager des espaces publics partagés tout en assurant le bon accès des secours.

4

Engager une réflexion sur les liaisons inter-quartiers et le maillage des circulations douces et apaisées pour les piétons et cycles

Il s'agit de concevoir des continuités pour démultiplier les trajets hors axes principaux, d'aménager des parcours de long des cours d'eau, d'adapter les aménagements selon les exigences de partage des voies existantes.



La rue de Tréffiagat (actuellement à gauche) fit l'objet d'un projet d'aménagement pour sécuriser les modes de déplacement actifs (à droite)

Phasage prévisionnel et mise en œuvre

La municipalité a déjà lancé plusieurs projets dans le sillage de la construction de la maison médicale : études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Treffiagat, finalisation des voiries de Gorréquer, constitution de réserves foncières communales pour anticiper sur la demande en services et habitat.



L'entrée nord de Plobannalec actuellement



Projet pour l'entrée Nord de Plobannalec et la place de la Mairie, des réponses aux attentes :
Sécurisation des modes de déplacements actifs (1), végétalisation (2), cheminement doux (7), réserve foncière (3, 4 et 8)

2024

- Travaux et livraison Maison médicale fin 2024 (partie maison médicale)
- Extension de la maison médicale : démarrage des études
- Travaux rue de Treffiagat : objectif démarrage à la rentrée 2024
- Réalisation de la voie verte Train Birinik
- Etude de maîtrise d'œuvre entrée Nord et rue de Kérivin
- Etude de maîtrise d'œuvre entrée Ouest (Route de Penmarc'h)
- Programmation technique des travaux Place du 19 mars 1962
- Aménagements pour services et commerces selon opportunités

2025-2026

- Fin des travaux Maison médicale (partie logements)
- Aménagement de l'entrée NORD, rue de Pont-L'Abbé et rue de Kérivin
- Aménagement de la Place du 19 mars 1962, après le départ des modulaires
- Végétalisation de la Place de la Mairie après les travaux d'entrée d'agglomération.



En savoir plus

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune :
www.plobannalec-lesconil.bzh/projets/amenagement-de-lagglomeration-de-plobannalec
ou en scannant le QR code ci-contre avec votre smartphone

Le Train Birinik, du chemin de fer à l'itinéraire cyclable

Les travaux d'aménagement de la future voie verte du Train Birinik se poursuivent entre Pont-l'Abbé et Penmarch sur environ 19 km.

L'itinéraire s'inspire de l'ancien parcours du Train Birinik. Certaines parties de l'ancienne voie de chemin de fer se trouvant à présent sur des propriétés privées, ce n'est pas tout à fait le tracé historique mais il s'en rapproche beaucoup.

Les travaux devraient être terminés d'ici octobre mais les aménagements sur la commune devraient être réalisés avant l'été et rejoindre Pont-l'Abbé en pédalant se fera confortablement et en sécurité.

Nous avons souhaité vous partager un très beau poème de François Toulemont, ancien habitant de la commune qui nous fait voyager à l'époque où le train roulait encore. ■



Le petit train

Sur les terres de mon enfance
Il nous emmenait en confiance
De la ville jusqu'aux ports
Marnant et soufflant fort

Cheval noir, racé, courageux
Vapeurs sortant des naseaux creux
Cinq lieues, six gares, un terminus
Trois coups brefs saluant Kernuz

Ni barrières, ni gardes
Ralentissant pour des mégalithes
Suscitant notre intérêt pour ces sites
Magnifique sagesse d'un barde

Indispensable outil économique
Festif pour les Treminou
Voyageurs vous souvenez vous ?
Il fédérait transport unique !

Aujourd'hui il a rendu l'âme
Dépouillé, disparues ses fines lames
Vendues traverses et galets
Pour tous tant de regrets

Ne pouvoir par ce chemin
Rejoindre Pont-Abad au Cap Caval
Me produit grand chagrin
A quand l'ignorance fatale ?

Sur les derniers tronçons marchez
Dans les pas du « MARC'H DU »
Remémorez-vous cette épopée
Qui de s'arrêter n'aurait dû !

Est-il possible pour notre honneur
De réhabiliter ce chemin
de bonheur ?

François Toulemont

Retrouvez une **agence postale communale** à la mairie

Depuis le début du mois d'octobre 2023, vous trouverez en mairie dans un nouvel espace aménagé à cet effet l'agence postale communale. Ce nouveau service à la population est ouvert aux mêmes horaires que la mairie.

L'agence postale communale permet aux habitants d'effectuer les opérations postales courantes dans un lieu pratique, accessible et connu de tous. Elle complète l'offre du bureau de poste de Lesconil :

Produits et services postaux

- > Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés),
- > Vente de produits (timbres, prêt-à-poster, emballages...)
- > Dépôt et réception des courriers recommandés, procurations et chronopost
- > Dépôt et réception des colis type chronopost
- > L'expédition du courrier, la garde du courrier et l'abonnement mobilité,

Services financiers et prestations associées

- > Retrait et versements de petits montants en espèces et remises de chèques sur CCP et comptes épargne.



La boîte à lettre précédemment installée au bord de la départementale a déménagé sur le parking Place de la Mairie, pour plus d'accessibilité et de sécurité.

Le retour d'une agence postale au bourg permet de compléter l'offre du bureau de poste de Lesconil comme le garantit le contrat entre la commune et la Poste. ■

Horaires d'ouverture

**L'agence postale communale
Mairie de Plobannalec**

*Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h*

**Bureau de Poste
Place de la Résistance
à Lesconil**

*Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h00*

Des permanences gratuites, ouvertes à tous

Maison France Service

Afin de vous informer, vous accompagner dans vos démarches administratives, vous relier aux services essentiels, la CCPBS et "Pimms Médiation" (Point Information Médiation Multi Services) ont mis en place des permanences itinérantes labellisées France Services

Tous les mardis de 14 h à 17 h à la médiathèque - Renseignements auprès de PIMMS Médiation (au 02 98 51 45 07)

Conseillère numérique

Un accompagnement mis en place par la CCPBS ayant pour objectif de former les personnes éloignées du numérique et de les rendre autonomes dans leurs usages tout en sensibilisant aux opportunités et aux risques qu'ils comportent.

*Lundi de 14 h à 17 h une semaine sur deux à la mairie
Uniquement sur rendez-vous (au 02 98 87 14 42)*

Défenseur des droits

Depuis avril 2023, les bigoudens ont accès à une nouvelle permanence assurée par un défenseur des droits. Dominique Bellec, délégué du défenseur des droits, reçoit bénévolement et gratuitement tous les 3^e vendredis matins du mois sur rendez-vous au siège de la CCPBS. Ces permanences viennent en complément des permanences proposées à la Préfecture du Finistère à Quimper. ■

Programme des manifestations 1^{er} semestre 2024

Cet agenda est publié à titre indicatif. Des changements (dates, horaires, ...) peuvent encore survenir, des manifestations être annulées et d'autres ajoutées.

JANVIER

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Jeu 18- Dim 21	Nuit de la lecture	20h15	Médiathèque	Lire à Plobannalec-Lesconil
Sam 20	Vœux du Maire	18h	Salle omnisports	Commune
Dim 28	Troc et puces	Journée	Centre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre

FÉVRIER

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Dim 11	Concours de belote	13h-18h30	Maison des assos Lesconil	Secours Populaire
Ven 23	Goûter Parents-Enfants	16h	Amicale Laïque	APE Fleming
Sam 24	Portes ouvertes	10h-16h	Maison des assos Lesconil	Secours Populaire
Sam 24 Dim 25	Jump'o land	9h-19h	Grande et Petite Salle Omnisports	Comité des fêtes

MARS

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Dim 10	Equifun_CS0	Journée	Centre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Sam 23	Soirée Saint-Patrick	18h30	Amicale Laïque	APE Fleming
Dim 31	Troc et puces	9h -19h	Salle omnisports	A3PL

AVRIL

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Lun 1 ^{er}	Chasse à l'œuf	9h-19h	Quelarn	Comité des fêtes
Sam 6	90 ans de l'Amicale Laïque	A.-M. et soirée	Amicale Laïque	Amicale Laïque
Lun 8 Dim 14	Festival du livre jeunesse		Amicale Laïque	Amicale Laïque
Sam 13	Vente de kuings	Journée	Super U	APE Fleming
Dim 14	Troc et puces Loto	Journée 9h -19h	École St-Joseph de Ploba Salle omnisports	APEL St-Joseph de Ploba Comité des fêtes
Sam 20	Portes ouvertes	10h-16h	Maison des assos Lesconil	Secours Populaire
Sam 20 Dim 21	Conc. pros et amateurs Troc et puces	Journée Journée	Centre équestre de Kervignon Salle omnisports	Amicale du centre équestre AMPB

En bref

Améliorer la visibilité des associations

Pour aider les associations actives sur notre commune et leur permettre une bonne visibilité, différentes solutions vont être apportées pour l'année 2024 par le service communication.

Exemples : Réglementation d'installation des bâches, demandes de communication sur les réseaux de la collectivité, mise à jour des

informations sur les réseaux, annuaire des associations et leurs activités... Sur le premier semestre 2024, les responsables associatifs recevront par dématérialisation un questionnaire à remplir pour une mise à jour des informations de leur association.

Merci par avance de votre participation.

MAI

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Mer 1 ^{er} Ven 31	Mai à vélo 2024			Commune
Mer 1 ^{er}	Course cycliste	14h-18h	Quartiers de Plonivel et de Kerdalaë	CCB
Mer 1 ^{er} Ven 3	Braderie	10h-17h	Maison des assos Lesconil	Secours Populaire
Sam 11	Vente de kuings		Super U	APE Fleming
Dim 12	Marché aux fleurs	9h-18h	Grande et Petite Salle Omnisports	Comité de jumelage
Sam 18	Nuit des musées Redadeg 2024	9h30		Ar Redadeg
Dim 19	Troc et puces	Journée	Salle omnisports	Amicale Laique
Dim 26	Arts de la rue	16h16	Place de la Mairie	Commune

JUIN

Date	Dénomination	Horaires	Lieu	Organisation
Sam 8 Dim 9	Championnat Finistère pros et amateurs	Journée	Centre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Dim 9	ELECTIONS EUROPÉENNES		Salle Omnisports	Commune
Sam 15	Kermesse	Journée	École du Docteur Fleming	APE Fleming
Sam 15 Dim 16	Fête du club de Kervignon	Journée	Centre équestre de Kervignon	Amicale du centre équestre
Ven 21	Fête de la Musique			
Sam 22	Portes ouvertes	10h-16h	Maison des assos Lesconil	Secours Populaire
Dim 23	Kermesse	Journée	École St-Joseph de Ploba	APEL St-Joseph de Ploba
Sam 29	Feu de la Saint Jean	18h	Kervadol	Comité des fêtes



Le marché de la poterie

Le marché de poterie locale du premier octobre a été un bel événement. Bas Van Zuijlen, céramiste à Hent Kerleusquenet, a organisé cette journée avec l'association Mad in Dz, artistes et créateurs en Cornouaille.



Une vingtaine de céramistes s'est retrouvée autour de la mairie de Plobannalec. Dans ce cadre pittoresque, quelques centaines de visiteurs ont pu découvrir les créations modernes des potiers et des céramistes-sculpteurs.

Jouant la carte de la production locale, Bas a convié des céramistes du Pays Bigouden et de différents coins de Bretagne.

Un programme garni autour de la thématique poterie : une exposition de sculpture céramique « Terres Habitées » par Marie Janvier visible à la médiathèque durant deux semaines, une belle conférence sur la poterie par Henri Ackermann devant un public d'une quarantaine d'amateurs intéressés.

À midi, la troupe de théâtre du lycée Saint-Gabriel a joué la pièce humoristique « Le palais des cinq sens » devant un public nombreux.

La journée s'est terminée par deux concerts de grande qualité : Zelva, accompagnée au piano par Maxime Prat, a transporté le public de sa belle voix à travers les poésies mélancoliques signées Allain Le Prest. Enfin, Tristan Le Govic a surpris les spectateurs

avec son jeu de harpe tout à la fois énergétique et onirique.

La création jeune et contemporaine a marqué l'événement labellisé France Design Week. Le marché a également reçu un soutien financier de la Région Bretagne ainsi que celui du dispositif Tout Commence en Finistère. La Junior Association de Plobannalec-Lesconil, le centre culturel Le Triskell, la commune de Loctudy et l'association Son et Lumière de Kylian ont également apporté leur aide.

Les organisateurs remercient tous les partenaires et sponsors ainsi que les bénévoles, la municipalité et les services communaux. ■

Rendez-vous

Troisième édition :
le 29 septembre 2024



< Remise des prix du concours
des jardins fleuris
7 juillet 2023



Notes Salées avec Ooz Band >
3 août 2023



Pose de la première pierre
de la maison médicale
24 octobre 2023
v

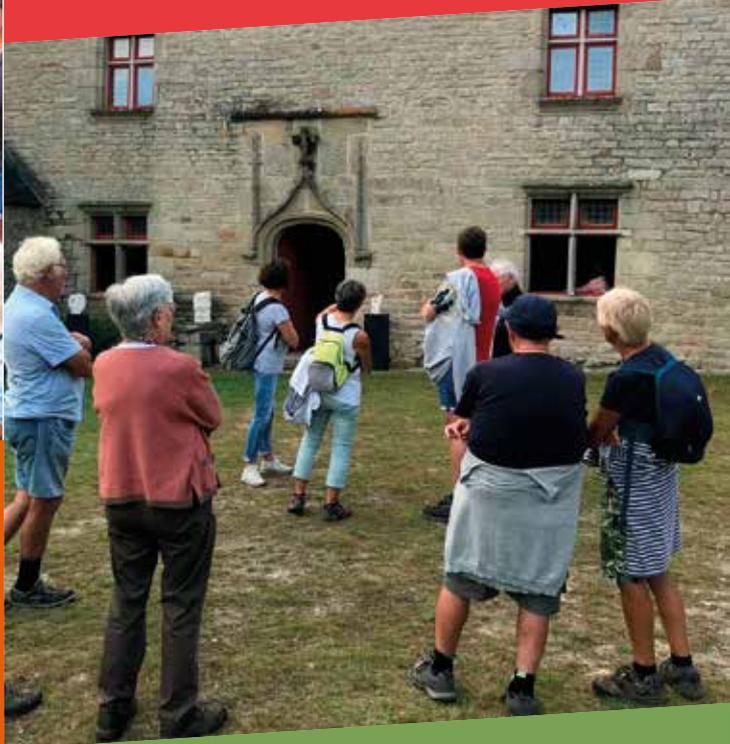


^
L'Échappée Rose
by Brigitte
8 octobre 2023





**Les Journées européennes
du Patrimoine**
16 & 17 septembre 2023
v



^
**La foule à la Fête
de la Langoustine**
10 août 2023

**Plantation d'un genêt
dans les jardins de la mairie**
9 décembre 2023
v



^
Spok Festival
27 octobre 2023



Céline & Steven, une agence immobilière à dimension familiale

Céline et Steven sont arrivés dans le bourg de Plobannaec il y a à peine quelques semaines et tournent déjà à plein régime ! Forts de leur expérience dans l'immobilier depuis plusieurs années, ils se sont lancés à leur compte dans l'aventure afin de créer une agence où l'humain est au centre des préoccupations en accompagnant les clients dans leur projet de vente ou d'acquisition.

Venir implanter une agence sur la commune est un choix qui a été motivé par le dynamisme de la commune (création d'une maison médicale à proximité et réaménagement du centre bourg), sa situation qui en fait un carrefour du Pays Bigouden sud et son caractère à la fois maritime et rural.

Céline et Steven pensent déjà à l'avenir puisqu'ils envisagent le recrutement d'un agent commercial afin de pouvoir aller encore plus sur le terrain tout en maintenant une permanence à l'agence. ■

Contact :
15 rue de Pont-l'Abbé
29740 Plobannaec-Lesconil
02 98 82 39 25
www.celinestevenimmo.fr

FSLB Avocat, avocat d'affaires

Le coeur de métier de FSLB AVOCAT, Avocat d'affaires, est d'accompagner juridiquement et d'assister les entrepreneurs, commerçants, artisans ainsi que les dirigeants de sociétés dans toutes leurs relations juridiques (hors contentieux).

FSLB AVOCAT conseille au quotidien, à court, moyen et long terme pour permettre aux entrepreneurs de se structurer, de se développer, de se transformer sur le plan juridique.

Pour traiter tous les problèmes, simples questionnements ou difficultés importantes qui peuvent se présenter à l'entrepreneur, au quotidien mais aussi sous l'angle stratégique et global de son développement ou de la transmission de l'entreprise, il est conseillé de faire appel à un Professionnel du Droit de l'Entreprise, expérimenté dans son domaine d'activi-



té, disponible, réactif et bienveillant.

Pour mémoire, l'Avocat a l'obligation de respecter les principes essentiels de sa profession et, à ce titre, doit à son client : Compétence, Diligence, Dévouement et Prudence. Enfin et

surtout, l'Avocat doit respecter le secret professionnel : il est véritablement le confident de son Client et rien ne peut le délier de ce secret.

Par ailleurs, l'Avocat assure son risque professionnel. Enfin, il pourra être accompagnateur ou facilitateur dans la résolution d'un litige. ■

Contact :
Mail : fslb@fslbavocat.com
www.fslbavocat.com
06 85 52 73 01
Sur rendez-vous uniquement

L'Atelier Coiffure Isa MLB, un salon de relaxation capillaire

Isabelle Le Brun est dans la coiffure depuis 1997, dont 24 ans à domicile. Afin d'avoir un cadre plus intimiste, elle a décidé de créer son salon de coiffure pour accueillir les clients qui le souhaitent. Le salon se trouve dans un local construit en ossature bois à côté de son domicile, il est relié à un système d'assainissement phyto épuration qui utilise les espèces végétales tel que le roseau.

L'aménagement intérieur a été conçu afin d'optimiser au mieux l'ergonomie de travail dans une atmosphère chaleureuse qui place au centre le bien-être et la détente. Le salon est également équipé d'un fauteuil massant pour une relaxation optimale. A noter que les produits utilisés sont de marque française et composés à 97% d'ingrédients d'origine naturels.

Les rendez-vous peuvent se prendre à tout moment de la journée, que ça soit à domicile ou au salon de coiffure.. ■

Contact :
4, rue Mejou guen à Lesconil
06 84 86 34 40



Le Four à Bois, la boulangerie reprise par un ancien stagiaire

C'est avec une certaine fierté que Simon Jégou a repris la boulangerie dans laquelle il a été en alternance durant sa mention complémentaire qu'il a fait à Brest à la suite de son BEP boulangerie à Concarneau. Le choix de la reprise s'est fait comme une évidence car il connaissait déjà bien le lieu ainsi que l'équipe qui est restée la même.

Après avoir fait un détour par le Canada et l'Australie, c'est donc à Plobannalec qu'il est revenu pour exercer son métier d'artisan boulanger. Il propose des spécialités bretonnes, dont le pain doux. Il a aussi à disposition des



sandwichs et pizzas pour ceux qui ont besoin de manger sur le pouce. Avec le temps, il espère élargir son offre et proposer du pain bio. ■

Contact :
2 place du 19 Mars 1962
Plobannalec-Lesconil
02 98 87 88 49

Les Co'pains de Lesco, une boulangerie entre potes et 100% locale

Depuis le début du mois de juillet, Tristan Fauché et Maxime Bodolec ont repris la boulangerie de la rue Jean Jaurès. Issus tous les deux d'un bac pro en boulangerie pâtisserie à Concarneau, ils travaillent également avec deux autres amis de leur promo : Yann, leur pâtissier et Aurélien qui a repris l'affaire familiale du Moulin de l'Écluse et fournit la boulangerie en farine.

Reprenre la boulangerie de la rue Jean Jaurès à Lesconil est avant tout une histoire de cœur pour Tristan, originaire de la commune et qui a également effectué un stage dans cette boulangerie. Les produits réalisés sont entièrement issus d'une production artisanale, la boulangerie travaille entièrement avec des artisans locaux.

Une autre particularité de la

boulangerie de Tristan et Maxime est de proposer des pâtisseries et viennoiseries à base de blé noir, revisitant ainsi une saveur locale et originale qu'ils déclinent à toutes les sauces : croissants, pains au chocolat, baguettes, mais aussi gâteaux bretons, éclairs, kouign amann... La liste est longue ! Avis donc aux amateurs de nouvelles saveurs ! ■

Contact :
26 rue Jean Jaurès
Plobannalec-Lesconil
02 98 66 90 33



Le Fumoir Bigouden, une épicerie fine de produits locaux sur le port de Lesconil

Mélanie Parisse a repris le Fumoir Bigouden situé sur le port de Lesconil depuis juin dernier. Avec un profil de restauratrice et après avoir travaillé pendant 3 années au fumoir d'Ar-Men de Plogoff, elle se lance dans l'aventure à Lesconil. S'installer dans notre port relève d'un coup de foudre !

Le fumoir ne propose pas que du poisson, Mélanie a pour projet d'enrichir son panel en proposant bientôt du fromage de brebis fumé. Elle propose également déjà plusieurs produits locaux (huiles de homard, de langoustines, soupes de poissons, produits à base d'algues, miel et même du muscadet !) faisant de son fumoir une épicerie fine, mettant en valeur les producteurs locaux.

La prochaine étape est de proposer une petite restauration dans son épicerie, permettant aux gens de s'installer en terrasse pour déguster ses produits tout en profitant du cadre du port de Lesconil. ■

Contact :
Terre-Plein du port
Lesconil
02 98 53 74 21

L'application de la commune : un franc succès

En 2022, la municipalité, dans un souci d'apporter une information claire et des nouveaux services à la population, avait mis en place une application mobile en parallèle du nouveau site Internet.

Depuis sa mise en service, l'application mobile a été téléchargée plus de 1 450 fois.

Cette appli-mobile vous permet d'effectuer des signalements directement aux services concernés de manière intuitive : propreté, voirie, éclairage public, etc.

Elle permet d'avoir un accès rapide à certaines informations sur la commune, agenda, infos pratiques, commerces, entreprises, associations, etc.

L'application va évoluer en 2024 avec des sondages, de la participation citoyenne, l'indication des parkings permanents et provisoires, l'indication des lieux de manifestations. ■



Quelques chiffres

- 1 450 téléchargements
- + de 43 000 ouvertures de l'appli
- + de 175 000 pages vues
- + de 500 signalements



Scannez ce QR code pour télécharger directement l'appli depuis votre smartphone !

Le recensement obligatoire des jeunes dès 16 ans

Les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Afin d'accomplir cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie ou vous rendre sur le site www.service-public.fr. Les pièces à fournir sont les suivantes :

- > une carte d'identité ou un passeport en cours de validité,
- > le livret de famille,
- > un justificatif de domicile si l'adresse sur la pièce d'identité a changé.

A l'issue de l'enregistrement de votre dossier, une attestation de recensement vous sera remise.

Ce document est à conserver car il vous sera réclamé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens, permis de conduire et concours. ■



État civil

Du 1^{er} juin au 30 novembre 2023, la commune a enregistré :

NAISSANCES

Léonn	31/05/2023
Louane	12/06/2023
Théa	05/07/2023
Eliott	03/08/2023
Iris	09/08/2023
Valentin	24/08/2023
Nino	09/09/2023
Eva	14/11/2023
Lynoa	19/11/2023
Lucie	24/11/2023

MARIAGES

Grégory et Emilie	10/06/2023
Stéphane et Léa	17/06/2023
Noël et Patricia	23/06/2023
Yann et Tatiane	24/06/2023
Frédéric et Marjorie	01/07/2023
Loris et Julie	22/07/2023
Anthony et Amandine	25/07/2023
Gildas et Justine	30/09/2023
Christian et Monique	02/11/2023

DÉCÈS

Annick	06/06/2023
Nicole	29/06/2023
Hugues	16/07/2023
Michel	13/07/2023
Mélanie	16/07/2023
Claude	06/08/2023
Eléonore	11/08/2023
Yvonne	13/08/2023
Serge	17/08/2023
Michel	23/08/2023
Marie-Annick	11/09/2023
Vladimir	28/09/2023
Jean-Claude	04/10/2023
Yvonne	05/10/2023
Odette	21/10/2023
Pierre	09/11/2023
Solange	10/11/2023
Christian	12/11/2023
Alain	14/11/2023
Denise	20/11/2023
Christine	27/11/2023
Marie-Thérèse	29/11/2023
Jacqueline	30/11/2023

Soit du 1^{er} janvier au 30 novembre 2023 :



Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), nous ne publions plus les noms de famille

TRIBUNE / TRIBUNELL

Le mot de la minorité

Bonne année à toutes et tous, Bloavezh mat d'an holl

En ce début 2024, nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année.

Quelle apporte surtout à chacun d'entre vous, et à ceux qui vous sont cher une bonne santé et la réalisation de vos projets.

C'est le moment en ce début d'année de formuler quelques vœux pour notre commune, le pays bigouden et ses habitants.

Nous penserons tout d'abord à la pêche, poumon économique vital pour notre pays et socle de notre

identité bigoudène. Souhaitons que les pouvoirs publics apporteront à la filière de la pêche les soutiens nécessaires pour franchir cette dure période et faire face aux nouvelles donnes.

Souhaitons aussi que chacun(e), jeune ou moins jeune, puisse trouver le logement dont il a besoin tant en location qu'en accession pour travailler au Pays. Nous serons pleinement investis pour contribuer à rechercher les meilleures solutions novatrices pour conserver et développer le logement sans perdre l'âme de la commune.

Nous ne pouvons oublier la question du réchauffement du climat et de l'océan auquel notre commune ne peut échapper. Souhaitons que nous réussissions à faire évoluer nos modes de vie pour consommer, nous déplacer, nous chauffer autrement tout en conservant le plaisir de vivre à Plobannalec Lesconil.

Enfin, plus proche de nos préoccupations quotidiennes, souhaitons que les projets étudiés par la commune concernant le bourg de Plobannalec-Lesconil et le port de Lesconil prennent en compte les avis et proposition des habitants, avant que tout ne soit décidé. ■

La chapelle de Saint Mélaire et son voisinage

La chapelle de Saint Mélaire fut, avec celle de Saint Quido (actuellement en Loctudy) une chapelle de dévotion dépendant de l'ancienne paroisse de Plonivel. Les comptes de la paroisse de Plonivel en font état régulièrement car, comme pour toute chapelle de dévotion, celle de Saint- Mélaire possède un « fabrique », sorte de trésorier et directeur éventuel des travaux, qui doit rendre ses comptes tous les ans.

En ce qui concerne le produit des quêtes, on en déduit qu'on y célèbre la messe de temps en temps : pour les 2 pardons, les rogations, un dimanche de carême et pour quelques fêtes de saint, comme saint Herbot. Dans le chapitre consacré aux dépenses figure pour l'année 1742 des frais importants de toiture et également plus tard en 1776-77. La toiture a fini, cependant, par s'effondrer pendant la Révolution française. La question d'une éventuelle restauration ne s'est pas posée car, entre-temps a été signé le Concordat par lequel, dans notre cas présent, l'Etat ne prend en charge que l'église paroissiale. Or la nouvelle paroisse dont dépend Saint Mélaire, c'est-à-dire Plobannalec, a d'autres affaires à s'occuper. Une bonne occasion pour les gens du quartier de se servir de ce qui pouvait être récupérable pour leur usage personnel, à une époque où la notion de conservation du petit patrimoine était inconnue. Voilà pourquoi il ne subsiste actuellement que la base des murs. A un endroit même, côté Sud, tout a entièrement disparu.

On connaît la forme de la chapelle (une sorte de T, rappelant la forme de la croix), grâce au cadastre napoléonien de 1832, et, plus tard, de l'acte de vente daté du 10 juin 1911, consécutif à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905. On y parle de « l'emplacement d'une petite chapelle dont de mauvais pans de mur subsistent », le tout « sur une surface d'un are 10 centiares ». Mis à prix 20 francs, le lot a été acquis pour 21 francs par le seul adjudicataire qui s'est présenté : « Louis Montfort, époux de Madame Marie Louise Cossec, soudeur, demeurant au lieu de Quelarn en la commune de Plobannalec ». L'acquéreur s'est avéré n'être qu'un prête-nom car le propriétaire d'une des fermes du hameau – un notaire de Pont-l'Abbé- le lui a racheté et l'a rattaché à sa ferme. On a donc vu, ensuite, des plants de choux ou encore de betterave pousser là où se rassemblaient les fidèles autrefois. A l'occasion du remembrement des années 1970-72, la parcelle et le « leuker » (place commune au hameau) ont été attribués à la commune.

Cela explique l'implication de cette dernière dans l'entretien des ruines.

Elle entretient également la fontaine et le lavoir tout proche. La fontaine est délimitée simplement par 3 dalles granitiques posées verticalement. Comme dans beaucoup d'autres endroits, le trop-plein d'eau se déverse dans le lavoir rustique pour lequel les pierres ne sont pas jointoyées. Dernier exutoire : le ruisseau tout proche dont les eaux finissent par se jeter dans l'océan. A noter, à proximité, la présence inattendue d'une vasque semi-enterrée qui proviendrait de la chapelle, selon la tradition orale rapportée par les gens du quartier.

Des questions restent, cependant, sans réponses : De quand date la chapelle ? Sa présence est-elle antérieure ou postérieure à la fontaine voisine ? En d'autres termes, la chapelle a-t-elle pris la place d'un établissement antérieur pré-chrétien ? De tels cas existent mais l'inverse aussi. ■





Le port de Lesconil



Le port de Lesconil



Lesconil, la place un jour de fête



Le clocher et le calvaire

En bref



Vincent Le Floch, historien et habitant très actif dans le monde patrimonial de la commune avait émis le souhait qu'un genêt soit planté dans les jardins de la mairie. En effet, du breton « banal », voulant dire genêt, Plobannalec signifie « la paroisse où abondent les genêts ».

Depuis le 2 décembre cet arbre symbole de Plobannalec, a pris place face de l'accueil, en présence de Vincent Le Floc'h, historien et administré très actif dans le monde patrimonial de la ville, du Conseil Municipal des Enfants, de Monsieur Le Maire et de ses élus.

Au-delà de notre commune de Plobannalec-Lesconil, c'est dans toute la Bretagne que rayonne ce plant. Le genêt a même été désigné comme symbole de la Bretagne par l'Institut Culturel en 2016.

Ce fut un bel échange intergénérationnel.

Mémoire : 80 ans des fusillés

Pour beaucoup d'entre nous, le mois de juin 1944 et plus particulièrement le 6 juin évoque le débarquement des alliés sur les plages normandes amenant à la libération de notre pays et à la victoire sur le 3^e Reich. En ce mois sanglant de juin 1944, 15 hommes de notre commune, avec 26 ans de moyenne d'âge, tombèrent sous les balles de pelotons d'exécution, après passage devant une cour martiale allemande d'où l'on ne pouvait ressortir que condamné à mort.

Mardi 6 juin 1944 : le drame commence

Le 6 juin 1944, les résistants de Lesconil arrivent à Plomeur pour participer à une distribution d'armes qui, pour des raisons inconnues n'eut pas lieu. Sur la route, ils croisent Louis Méhu, Maire de Plomeur, en pleine discussion avec deux soldats allemands au sujet d'un collage d'affiches. Obéissant à l'appel d'insurrection diffusé par Radio Londres, les résistants firent prisonniers les deux soldats. Deux autres soldats ennemis, conduisant une charrette à cheval contenant du courrier, sont également faits prisonniers. Ces 4 prisonniers sont conduits à Plonivel dans l'ancien presbytère et y seront gardés toute la nuit ainsi que les journées des 7 et 8 juin 1944.

Mais les unités allemandes réagissent très vite et après enquête trouvent des masques à gaz piétinés ainsi qu'un pantalon de soldat allemand. Elles en déduisent que leurs soldats ont été tués et menacent que s'ils ne sont pas retrouvés vivants de terribles représailles s'en suivront. En attendant, ils prennent dix otages dont Monsieur le Maire de Plomeur, Louis Méhu.

Apprenant les menaces, 3 résistants de Lesconil, les plus âgés, décident d'aller trouver leurs camarades gardiens pour leur montrer la nécessité de relâcher les soldats prisonniers et ainsi éviter les représailles. On était le 8 juin 1944. Mais les Allemands n'étaient pas restés inactifs. Le 9 juin, à l'aube, ils font une rafle dans les fermes de

Brezehan où les résistants étaient cantonnés. Ils y arrêtent 7 résistants qui seront immédiatement conduits à la maison d'éducation Saint-Gabriel, sur la commune de Pont-l'Abbé, transformée en prison.

Dans l'après-midi, les soldats allemands cherchent à encercler Plonivel. Vers 15 h, des coups de feu éclatent, un jeune résistant est tué près de Kervéol. Son frère aîné est abattu en traversant le Ster à Kerdreis. Les soldats allemands, après avoir libéré les prisonniers, procède à l'arrestation des résistants se trouvant dans le presbytère et les transfèrent à Saint-Gabriel.

Le 12 juin, c'est la terreur à Lesconil, les soldats allemands arrêtent tous les hommes âgés de 17 à 70 ans lors d'une rafle et les conduisent à l'usine Maingourd où ils subissent un interrogatoire d'identité. Un tri sera effectué et plusieurs personnes seront isolés provisoirement dans le magasin à sel de l'usine. De cette rafle, 6 autres résistants seront également conduits à Saint Gabriel.

15 et 23 juin 1944 : Le drame sanglant est achevé

Nous arrivons aux moments les plus douloureux. Dans cette tragédie, les allemands opéraient à coup sûr. Ils avaient en leur possession la liste des communistes et des résistants. Les services de l'occupant avaient fait leurs repérages avec de probables dénonciations comme un peu partout en France.

Le 10 juin 1944, neuf résistants passèrent devant une cour martiale qui, après un jugement sommaire les condamna à mort. Le 15 juin suivant, ils seront fusillés dans les dunes de la Torche.

Le 22 juin 1944, six nouveaux résistants passaient devant la même cour martiale. Et après un jugement tout aussi sommaire furent condamnés à mort et fusillés à la Torche le 23 juin 1944.

Les corps des fusillés de la Torche seront retrouvés le 6 août 1944. Ils furent d'abord inhumés à titre provisoire à Plobannalec. Les corps des deux frères abattus à Kervéol et à Kerdreis seront retrouvés à Poulguen en Penmarc'h. Les sépultures définitives de ces jeunes hommes sont maintenant au carré des fusillés au cœur du cimetière de Lesconil, où flotte le drapeau français.

Le temps passe et la mémoire s'estompe lentement. On oublie trop souvent de transmettre aux nouvelles générations tout ce que nous devons aux résistants, ces soldats sans uniformes qui pour beaucoup ont donné leur vie pour que nous vivions aujourd'hui dans un pays de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cette année 2024 marquera les 80 ans de ces événements tragiques de l'histoire de notre commune. Comme tous les ans, la municipalité en collaboration avec l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) donnera rendez-vous aux familles, aux habitants de Plobannalec-Lesconil au carré des fusillés pour honorer et perpétuer la mémoire de ces jeunes hommes et de toutes les victimes du régime nazi. ■

Inhumation provisoire des fusillés



La stèle rénovée

